



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains

ATELIER NATIONAL | COMPTE-RENDU

LE GRAND PROJET URBAIN, ENTRE DEUX CYCLES MÉTROPOLITAINS

Séance du 10 juin 2025 à Paris

POPSU transitions

Le programme de recherche-action *POPSU Transitions* se déploie dans 23 plateformes qui observent, documentent et accompagnent la manière dont les principales agglomérations urbaines françaises, appréhendées à l'échelle du grand territoire dans lequel elles s'insèrent, se saisissent des enjeux de la transition socio-écologique – dans ses différentes composantes et interactions avec les enjeux sociaux, économiques culturels et démocratiques – et y répondent.

Les ateliers nationaux de *POPSU Transitions* s'adressent à l'ensemble de la communauté mobilisée par les plateformes, dont celle des doctorantes et doctorants. Ils reposent sur la présentation et la mise en discussion des travaux réalisés par les plateformes locales sur des enjeux transversaux identifiés par les responsables scientifiques nationaux. Les cinq ateliers nationaux constituent autant de lieu de débats sur les contenus produits par les équipes en confrontant les questions de recherche aux objets des politiques publiques mises en œuvre par les collectivités locales. La comparaison permise par les ateliers nationaux enrichit les études de cas monographiques et permet de construire un propos de portée plus générale. Ils mobilisent une variété de formats, tant pour les séances (séminaires uniques ou récurrents) que pour les modalités de valorisation. Chaque séance fait notamment l'objet d'un compte-rendu largement diffusé.

Retrouvez le programme d'animation transversale sur notre site popsu.archi.fr

LE GRAND PROJET URBAIN, ENTRE DEUX CYCLES MÉTROPOLITAINS

Cet atelier questionne l'hypothèse d'un changement de cycle dans les politiques métropolitaines. À partir des années 1990, le projet urbain a servi d'instrument d'affirmation de la métropole institutionnelle et de levier majeur de planification métropolitaine. Les plus grands de ces projets (l'Île de Nantes, Euroméditerranée, Euralille ou Euratlantique) ont même constitué un « effet vitrine » de la métropolisation de cette période. L'heure de ce type de grands projets urbains est-elle révolue, ou plutôt prennent-ils une place différente, tant dans la construction politique des institutions locales que dans la transformation des territoires ? Si ce changement de cycle a (eu) lieu, qu'est-ce qui l'explique ? Entre les mutations du marché immobilier, l'évolution des priorités politiques, et la nécessaire transition écologique, les facteurs peuvent se combiner pour signer la fin d'une façon de construire et incarner une certaine idée de la métropole. Qu'est-ce qui succède à ces grands projets ? Quelle place tiennent les aménageurs et les autres acteurs de la ville dans ce nouveau cycle ? Les échanges de cette première séance co-organisée avec la plateforme *POPSU* Grand Paris ont permis de croiser les regards entre acteurs, chercheurs et élus, sur les trajectoires et (re)configurations de ces projets.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Xavier Desjardins

professeur en aménagement et urbanisme, Sorbonne Université, Médiations

Gilles Pinson

professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux, CED

Daniel Béhar

professeur émérite d'urbanisme, École d'urbanisme de Paris



GIP EPAU

SÉANCE DU 10 JUIN 2025

Ouverture



Visionnez l'ensemble de cette séquence avec le lien suivant : <https://youtu.be/dbZCpeX2wYo>

Intervenant

Jean-Baptiste Marie, directeur général du GIP Europe des projets architecturaux et urbains

La *Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* a été fondée en 2004 comme un programme de recherche-action pour accompagner et éclairer l'action publique en matière d'urbanisme. Initialement centrée sur les grands projets urbains emblématiques tels qu'EuraLille, Euroméditerranée ou l'Île de Nantes, *POPSU* avait pour objectif d'analyser les logiques d'attractivité des métropoles à travers les grands centres d'affaires et les pôles multimodaux.

Vingt ans plus tard, quatre générations de programmes se sont succédées : *POPSU 1* (2004-2009, direction scientifique Robert Prost), *POPSU 2* (2010-2016, direction scientifique Alain Bourdin), *POPSU Métropoles* (« La métropole et les autres », direction scientifique Marie-Christine Jaillet) et *POPSU Transitions*, qui regroupe depuis 2023 vingt-trois plateformes associant chercheurs, élus et services techniques des collectivités territoriales. Comme l'affirme Robert Prost, les architectes ont été centraux dans la conduite de ces projets comme dans leur analyse. C'est donc très symbolique d'être réunis aujourd'hui à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine pour revisiter cette histoire ensemble.

Les premiers programmes *POPSU* ont porté sur les friches, les nouveaux quartiers d'habitat et les équipements structurants, avant que la question de la transition écologique ne s'impose comme sujet fondamental. Dans *POPSU Transitions*, les travaux des plateformes actuelles explorent les transitions menées par les grandes villes, prises dans leur hinterland et leurs relations complémentaires avec d'autres territoires. Ces plateformes développent aussi des coopérations transversales, notamment à travers l'exemple des métropoles fluviales (Rouen, Lyon, Strasbourg) ou autour de thèmes communs, travaillés lors des Ateliers nationaux comme celui d'aujourd'hui.

Architecture de la journée : La matinée propose une relecture rétrospective des grands projets urbains emblématiques de la période 1990-2020, enrichie de deux contrepoints sur le Grand Paris et Caen. L'après-midi vise à aborder les nouvelles figures du projet urbain à l'épreuve du changement climatique, qui émergent de l'analyse des cas de Marseille, Grenoble, Nantes et de l'Axe Seine.

ORGANISATION ET ANIMATION DE LA SÉANCE

Xavier Desjardins, professeur en aménagement et urbanisme, Sorbonne Université, Médiations

Guillaume Lacroix, directeur du programme *POPSU Transitions*, GIP EPAU

Laurent Devisme, professeur de sociologie à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, AAU, responsable scientifique *POPSU Nantes*

Léa Donguy, animatrice scientifique de *POPSU Grand Paris*, Université Gustave Eiffel

Gilles Pinson, professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux, CED

Daniel Béhar, professeur émérite d'urbanisme, École d'urbanisme de Paris, responsable scientifique *POPSU Grand Paris*

RÉDACTION DU COMPTE-RENDU

Léa Donguy, animatrice scientifique de *POPSU Grand Paris*, Université Gustave Eiffel

Guillaume Lacroix, directeur du programme *POPSU Transitions*, GIP EPAU

PREMIÈRE SÉQUENCE

1990-2020, le Grand projet urbain au cœur de l'affirmation métropolitaine



Visionnez l'ensemble de cette séquence avec le lien suivant :
https://youtu.be/cFCp5c87_0o

Animation

Xavier Desjardins, professeur à Sorbonne Université, Médiations, responsable scientifique national *POPSU Transitions*

Intervenants

Jean-Louis Subileau, urbaniste et Grand Prix de l'Urbanisme 2001

Gilles Pinson, professeur politique à SciencesPo Bordeaux, Centre Emile Durkheim, responsable scientifique national *POPSU Transitions*

Yoan Miot, professeur à l'Université Gustave Eiffel, LATTs

Cette première séquence s'attache à interroger les mutations récentes du modèle du grand projet urbain. Elle teste l'hypothèse d'un changement de cycle dans la manière dont les projets urbains structurent les métropoles contemporaines, en examinant si ces projets changent aujourd'hui de nature ou de fonction. Pour éclairer cette problématique, Xavier Desjardins propose une relecture des premières générations de travaux *POPSU* et les intervenants reviennent sur les quarante dernières années de production urbaine, depuis l'affirmation des métropoles jusqu'à l'émergence des nouveaux modèles de gouvernance territoriale.

1980-2015 : Genèse intellectuelle du grand projet urbain

Pendant près de quarante ans, les grands projets urbains ont constitué des instruments centraux de transformation des grandes villes françaises. À la suite des programmes d'aménagement de l'État dans les années 1960 et 1970, les grands projets ont permis, à partir des années 1980, de traduire l'affirmation métropolitaine dans des opérations concrètes de reconquête urbaine, de renouvellement des centralités et de réhabilitation des friches industrielles. Ces projets – Euralille, Euroméditerranée, Île de Nantes – ont incarné la capacité des collectivités à piloter des transformations d'ampleur dans un contexte de décentralisation.

Jean-Louis Subileau, qui a été un acteur central de plusieurs de ces projets, rappelle que les grands projets urbains s'inscrivent dans une temporalité longue : entre l'émergence des idées dans les milieux intellectuels et leur traduction opérationnelle, une à deux décennies se sont écoulées. Les grands projets des années 1990 résultent ainsi d'un long processus de maturation, amorcé dès la fin des années 1960 avec la remise en cause du modèle fonctionnaliste et la montée d'un discours postmoderne sur la ville.

Gilles Pinson invite à « dépasser la vision actuelle dominante qui consisterait à voir dans les grands projets urbains les instruments néolibéraux des métropoles devenues arrogantes ». Replacés dans leur généalogie intellectuelle – les débats des architectes, sociologues et urbanistes des années 1970 –, ces projets apparaissent comme la cristallisation d'un nouveau paradigme urbanistique, préparé par l'école italienne de Bologne, qui visait à critiquer le fonctionnalisme, dépasser l'hygiénisme et redonner un rôle structurant aux espaces publics au-delà de leur fonction de supports des circulations ».

À ces conceptions urbaines s'ajoute la volonté de réinvestir, récupérer et revaloriser les centres anciens, et l'idée des « métropoles d'équilibre », fondement de l'aménagement du territoire français. L'objectif est de réaffirmer le rôle central des métropoles dans le développement national, dans un contexte marqué par la peur du déclin urbain et par la montée du modèle américain de la ville diffuse et étalée et dont le centre s'est progressivement évidé. La dimension écologique est alors largement absente des réflexions. Le grand projet urbain est d'abord et avant tout envisagé comme un outil de résistance au dépérissement du centre-ville et à la désindustrialisation. Ces projets se nourrissent ainsi du désir de renouer avec la ville compacte, dense, animée, héritière du modèle européen. Ils incarnent une réponse au « vide » laissé par la planification autoritaire et aux prophéties de la mort de la ville. Le « retour à la ville » devient ainsi le mot d'ordre de toute une génération d'élus et de praticiens.

Les grands projets urbains à la française des années 1990-2000 prolongent donc la tradition de l'école de Bologne et des ateliers populaires d'urbanisme, où l'on revendique une ville habitée, mixte et dense, tout en la traduisant dans un contexte métropolitain concurrentiel. Les grands projets urbains incarnent ainsi à la fois une volonté de rupture avec l'urbanisme planificateur et un outil de réaffirmation des pouvoirs locaux après la décentralisation.

Du laboratoire à la routine : institutionnalisation des grands projets urbains (1990-2020)

Les grands projets urbains émergent dans une période de recomposition institutionnelle profonde, celle de la décentralisation des années 1980. Ce moment correspond à la naissance d'une nouvelle gouvernance urbaine, où les villes expérimentent de nouvelles formes d'action publique. Les grands projets urbains deviennent des laboratoires de cette transition.

La figure de l'élus stratège et les nouvelles gouvernances urbaines

La figure du « grand maire » – Jean-Marc Ayrault à Nantes, Pierre Mauroy à Lille, Georges Frêche à Montpellier, Raymond Barre à Lyon – s'impose comme celle de l'élus stratège, capable d'articuler vision politique et projet territorial. Ce « récit héroïque » souvent véhiculé est à nuancer. Les grands projets ne sont pas l'œuvre d'un seul individu, mais le résultat d'un système d'acteurs associant agences d'urbanisme, aménageurs publics (SEM, SPL), opérateurs privés et institutions locales. Cette coopération révèle une montée en compétence des structures locales et une interdépendance accrue entre acteurs.

Le rôle symbolique et politique du couple « grand maire / grand architecte » traduit la personnalisation du projet urbain et la montée d'une conception entrepreneuriale du gouvernement local. Mais derrière ces figures charismatiques se construit aussi une nouvelle gouvernance urbaine, marquée par la collaboration entre élus, techniciens, opérateurs publics, urbanistes et acteurs économiques. Les grands projets urbains sont ainsi autant des vecteurs de recomposition politique et institutionnelle qu'un outil d'aménagement urbain.

Le succès d'un grand projet repose sur l'existence d'une vision stratégique et sur la constitution d'un réseau d'acteurs cohérent. L'exemple de Montpellier, sous la conduite de Georges Frêche, illustre la force d'une vision urbaine structurée autour d'une identité méditerranéenne assumée. De même, à Nantes, Jean-Marc Ayrault associe dès les années 1990 la transformation de l'estuaire de la Loire à une stratégie de reconquête portuaire et métropolitaine. Ces démarches, fondées sur la continuité politique et la cohérence des ambitions, ont permis d'inscrire les grands projets urbains dans le temps long.

Les grands projets urbains et la métropolisation : un projet politique et économique

Les grands projets urbains paraissent indissociables du processus de métropolisation, entendu à la fois comme projet politique et dynamique économique. En France, cette dynamique s'enracine dans la politique des "métropoles d'équilibre" initiée dès 1963. La métropolisation est le résultat d'une adhésion des pouvoirs locaux à une vision renouvelée du développement urbain, fondée sur la compétitivité, l'innovation et l'ouverture internationale. Le projet urbain devient ainsi un instrument de gouvernance territoriale, favorisant la coopération entre municipalités et intercommunalités dans un contexte de montée en puissance des métropoles.

Dans les années 1980, la crise du système industriel dans la métropole lilloise provoque une profonde remise en question. Sous l'impulsion de Pierre Mauroy, les élites politiques et économiques locales adoptent un modèle métropolitain marchand et tertiaire. Le grand projet urbain devient alors le vecteur de cette évolution. Euralille, puis EuraTechnologies ou le quartier de l'Union, symbolisent le passage d'une économie industrielle à une économie de la connaissance et des services. Ces projets traduisent la capacité des pouvoirs publics à faire métropole en combinant aménagement, développement économique et requalification symbolique.

Le cas de Lyon illustre aussi cette articulation entre planification et projet : la Part-Dieu, la Cité Internationale ou la Confluence traduisent la volonté de positionner Lyon comme métropole européenne, à travers une combinaison d'infrastructures, de programmation urbaine et d'image. À Nantes, la requalification de l'Île de Nantes s'inscrit dans une réflexion sur l'estuaire et le rapport au fleuve, dans une logique d'intégration du port à la métropole. Ces projets témoignent d'une période où les métropoles françaises cherchaient à affirmer leur singularité dans un contexte globalisé, alors que l'État se désengageait de la planification territoriale. Le grand projet urbain devient ainsi un outil de projection stratégique.

La routinisation : quand le grand projet devient « recette territoriale »

Cependant, cette période d'expérimentation initiale se rigidifie progressivement. Les routines de l'action métropolitaine se stabilisent, les pratiques d'aménagement se standardisent, et la logique du « modèle Grand Projet Urbain » devient dominante dans les projets d'échelle comparable.

Yoan Miot souligne qu'il ne faut pas négliger le rôle des technostructures et démocraties locales dans la structuration et la circulation des grands projets urbains. Le paysage cognitif est globalement en faveur de la métropolisation et du grand projet urbain. Une routinisation de la « recette » du grand projet voit le jour pour répondre à la diversification des contextes d'action. Derrière la figure du grand maire et du grand architecte, il y a la stabilisation des pratiques opérationnelles. Entre 1990-2020, les grands projets urbains lillois témoignent d'une circulation des grands chefs de services, entre les communes et les SEM. C'est un monde social « très cohésif qui organise la production publique-privée et qui crée un consensus politique dans une intercommunalité fragmentée autour du projet de métropolisation ». L'enjeu était de dérouler un projet de territoire pendant 30 ans, projet qui porte une vision globale de l'agglomération.

Cette homogénéisation, tout en assurant une continuité administrative, tend à réduire la capacité d'innovation. Les grands projets urbains deviennent des « recettes territoriales » appliquées dans des contextes variés, parfois au prix d'une perte de sens politique et d'une standardisation des solutions opérationnelles et formes urbaines. Les architectes et ingénieurs s'ouvrent à de nouveaux collectifs de conception, incluant des programmistes, des chercheurs, des bureaux d'études et des acteurs privés. Les pratiques deviennent plus souples et contextuelles, intégrant la question des temporalités et la flexibilité dans la mise en œuvre. Cette transformation reflète un renouvellement intellectuel et opérationnel de la façon de « faire projet », en rupture avec la rigidité fonctionnaliste héritée de la Charte d'Athènes.

Un modèle à bout de souffle ?

Néanmoins, le modèle semble s'essouffler : l'absence de nouveaux récits stratégiques, la déconnexion croissante entre développement économique et transition écologique, et la routinisation du pilotage métropolitain signalent une crise du paradigme du grand projet urbain, ou du cycle de sa production dans les 25 dernières années.

À Lille, le consensus métropolitain des années 1990-2000 s'est fragilisé : la gouvernance intercommunale s'est recentrée sur les communes, repositionnant davantage la métropole en guichet d'appui aux projets locaux. Ce mouvement traduit une repolitisation du local, mais aussi une perte de cohérence stratégique. L'Île-de-France rencontre des difficultés quant à la formulation d'une vision métropolitaine partagée, malgré la persistance de grands projets hérités. Ces constats convergent vers l'idée d'une obsolescence du « modèle Grand Projet Urbain », fondé sur la croissance, la monumentalité et l'attractivité, à l'heure où les enjeux environnementaux et sociaux imposent d'autres priorités.

DEUXIÈME SÉQUENCE

1990-2020, des contrepoints



Visionnez l'ensemble de cette séquence avec le lien suivant :
<https://youtu.be/KVhLipajkQO>

Animation

Guillaume Lacroix, directeur du programme POPSU Transitions

Intervenant

Daniel Béhar, professeur émérite à l'École d'urbanisme de Paris, responsable scientifique
POPSU Grand Paris

Cette deuxième séquence propose une relecture critique du modèle du grand projet urbain à travers deux contre-points : d'une part, le Grand Paris, en raison de son caractère d'exception nationale et sa construction technocratique et centralisée, et Caen, par son renoncement anticipé face aux contraintes climatiques d'autre part. Ces deux situations, contrastées, permettent de questionner la capacité du grand projet urbain à se réinventer dans des contextes institutionnels, territoriaux et environnementaux radicalement différents.

Le Grand Paris : un projet sans récit ?

Le Grand Paris constitue-t-il un grand projet urbain au sens où l'entendaient les générations précédentes d'aménageurs ? Son analyse conduit à nuancer fortement cette idée. Le Grand Paris est né dans un contexte singulier : le projet, initié par l'État et non par les collectivités locales, se distingue des autres métropoles régionales et des grands projets urbains qu'elles portent. Le Grand Paris est conçu comme un projet national, au service de la France et non comme une métropole régionale comme les autres. Il porte dès l'origine une ambition géopolitique et géostratégique : affirmer la compétitivité de la région capitale dans le système des villes globales.

Le lieu même de cette présentation – la Cité de l'architecture et du patrimoine – revêt une valeur symbolique, puisque c'est là que Nicolas Sarkozy avait lancé le projet de Grand Paris en 2007. Le Grand Paris est, dans ses fondements même, paradoxal. S'il reprend les "ingrédients" conventionnels de la construction métropolitaine via les grands projets urbains – concours d'architectes, ambition urbaine, infrastructures structurantes –, il n'en a pas la configuration. Là où les grands projets urbains régionaux reposaient sur une gouvernance locale forte et un ancrage territorial précis, le Grand Paris demeure une construction technocratique et centralisée, portée par des acteurs étatiques et plus éloignés des réalités locales. Trois phases peuvent être distinguées.

Première phase : l'Atelier international et les visions prospectives (2010)

L'Atelier international du Grand Paris (AIGP) est créé en 2010 pour rassembler des équipes d'architectes en vue d'imaginer une vision urbaine et métropolitaine de la région capitale. Parmi les dix équipes retenues, trois illustrent particulièrement et de façon contrastée les approches en termes de grand projet urbain :

- **Roland Castro défend une vision d'égalité territoriale** et propose de transférer les ministères en Seine-Saint-Denis ou de construire un Opéra à Aubervilliers ;
- **Antoine Grumbach, avec l'idée d'un « Axe Seine »** reliant Paris au Havre dans une perspective d'aménagement national ;
- **Christian de Portzamparc imagine un « rhizome métropolitain »** articulant reconquête du périphérique et requalification des franges nord-est de la capitale.

Ces propositions traduisent une conception protéiforme et symbolique du grand projet urbain, mais elles n'aboutissent à aucune traduction opérationnelle. Elles relèvent davantage de la représentation idéale que du projet d'aménagement concret.

Deuxième phase : les clusters thématiques et la logique sectorielle

En parallèle, l'État cherche à matérialiser le Grand Paris à travers des clusters thématiques tels que Pleyel pour les industries culturelles et créatives, Le Bourget pour l'aéronautique, et Saclay pour la recherche scientifique. Ces zones, pensées comme pôles de rayonnement international, devaient constituer les piliers du développement métropolitain.

Pourtant, ces initiatives s'essouffent rapidement. Ces projets ne relèvent pas d'une transformation métropolitaine intégrée, mais de logiques sectorielles et productivistes héritées d'une planification étatique. Saclay, par exemple, devient une continuation du modèle technocratique, proche des "villes nouvelles" des Trente Glorieuses, dominé par la recherche publique et les établissements scientifiques, sans réel ancrage urbain. Pleyel se transforme en arrière-cour hôtelière de Paris, et Le Bourget reste un site enclavé, éloigné des dynamiques métropolitaines.

Troisième phase : le Grand Paris Express et les limites de l'infrastructure totale

La troisième séquence du Grand Paris correspondrait à la loi de 2010 instituant le Grand Paris Express (GPE), projet de métro automatique en rocade. Le GPE incarne la tentative de produire un "grand projet total", associant aménagement, mobilité et développement territorial. L'infrastructure devient ici l'outil de l'aménagement, rappelant les grands récits modernistes d'après-guerre. Deux opérateurs d'État sont mobilisés : la Société du Grand Paris (SGP) et Grand Paris Aménagement (GPA). Un dispositif exceptionnel est mis en place : les Contrats de développement territorial (CDT), censés articuler projets urbains et objectifs de croissance.

Pourtant, ce cadre ambitieux se heurte rapidement à la complexité institutionnelle francilienne. Les CDT n'engendrent que des effets limités ; la SGP se recentre sur le chantier du métro, tandis que GPA délaisse peu à peu l'échelle des grandes « opérations d'intérêt national » (OIN) au profit d'opérations plus modestes.

Les résultats attendus de ces projets se concrétisent très modestement : le déséquilibre Est-Ouest persiste, les projets de densification résidentielle (notamment 110 000 logements prévus en première couronne) se réalisent en marge des grands projets, sans vision d'ensemble. Le Grand Projet urbain du Grand Paris, censé incarner un récit collectif, reste introuvable.

Les raisons d'un échec structurel

Interrogé par Guillaume Lacroix sur les raisons de cet échec, Daniel Béhar avance plusieurs explications. D'abord, le Grand Paris arrive trop tard, à un moment où le cycle historique des grands projets urbains s'achève. Les tentatives de projets d'État dans les années 2000 (Seine-Saint-Denis, clusters) interviennent alors que les métropoles régionales ont déjà expérimenté des modèles de gouvernance locale et de coopération interterritoriale. Ensuite, la gouvernance du Grand Paris est structurellement défailante. Aucun acteur n'est en mesure de fédérer les échelles locales, départementales, régionale et nationale. Le système francilien, éclaté entre près de 1300 communes, rend impossible la mobilisation d'un collectif de projet cohérent. La dialectique entre vision métropolitaine et projet opérationnel — qui faisait la force des grands projets urbains régionaux — ne peut pas voir le jour.

Toutefois, quelques signaux discrets de transformation sont visibles. Deux objets illustrent la persistance d'un imaginaire du projet :

- **le cluster numérique de Saclay**, dont la logique évolue vers la relance d'un complexe militaro-industriel à Satory, révélant un retour de la question productive dans l'aménagement ;
- **le projet de décarbonation de l'industrie sur l'Axe Seine**, qui marque une réémergence d'une planification à l'échelle interrégionale.

Ces évolutions témoignent d'un retour de la question économique et industrielle dans la fabrique urbaine, où le Grand Paris redevient un enjeu de politique nationale tout autant que métropolitaine.

Débats : entre pluralité de projets et absence de récit métropolitain

Dans les échanges avec la salle, Fabrice Peigney (Directeur de la Stratégie et de la Prospective à la Métropole du Grand Paris) souligne que l'absence de "grand projet urbain" ne signifie pas l'absence de dynamiques. La région capitale concentre en effet de nombreuses opérations (ZAC des Ardoines, Plaine Commune, Paris Rive Gauche). Cependant, malgré des projets de grande ampleur, aucune dialectique structurante ne relie ces initiatives à une vision métropolitaine partagée.

Plusieurs interventions prolongent cette analyse. Hélène Dang Vu (maîtresse de conférence au Lab'URBA, Université Gustave Eiffel, responsable de l'axe 2 du programme POPSU Grand Paris) relativise l'idée d'échec. Le Grand Paris "existe dans les faits", non pas sous la forme d'un grand projet urbain unique, mais à travers une pluralité de projets locaux qui, par agrégation, façonnent une métropole fonctionnelle. Le grand projet urbain, rappelle-t-elle, avait autrefois une fonction de récit : il produisait une narration politique et symbolique de la métropole. Le défi actuel n'est donc pas de retrouver un grand projet unifié, mais de réinventer de nouveaux outils de planification et de nouveaux récits collectifs.

Brigitte Guigou (responsable formation et partenariat recherche à la Direction Générale de l'Institut Paris Region) ajoute que la région et le SDRIF (Schéma directeur de la région Île-de-France) constituent encore des cadres de cohérence potentiels, notamment à travers la planification environnementale et les scénarios climatiques à l'horizon 2050. Bernard Landau (architecte et urbaniste, Ville de Paris), quant à lui, met en garde contre les jugements prématurés. Le Grand Paris est une histoire "qui commence à peine". L'ouverture progressive des lignes du métro reconfigure déjà la métropole, et la transformation réelle se jouera dans la durée.

Caen et le grand projet urbain qui n'a pas eu lieu

Intervenant

Emmanuel Renard, conseiller municipal à Caen, vice-président en charge de l'aménagement et du foncier à la Communauté urbaine de Caen la Mer

Là où le Grand Paris illustre la démesure et la fragmentation du grand projet urbain à grande échelle, Caen incarne la modestie et la prudence d'un projet local confronté aux incertitudes environnementales. Située au fond de l'estuaire de l'Orne, la communauté urbaine de Caen la Mer (environ 100 000 habitants pour la ville-centre) avait envisagé depuis les années 2010 la reconversion de la presqu'île portuaire et industrielle en un nouveau quartier d'habitat mixte et durable.

Du projet d'écoquartier à la « pause » climatique

Sur une surface de 35 hectares, la ZAC prévoyait la construction de 2 300 logements et d'activités économiques, dans une approche se voulant exemplaire : dépollution in situ, végétalisation importante, formes urbaines diversifiées, mixité sociale et réemploi des matériaux. Les études préparatoires et les premières acquisitions foncières avaient mobilisé plus de 20 millions d'euros sur dix ans, et les premiers macro-lots étaient signés en 2023.

Pourtant, les projections climatiques ont bouleversé ce scénario. Le rapport du GIEC de 2023 confirme une élévation du niveau marin supérieure aux hypothèses initiales : 1 mètre d'ici 2100, contre 60 cm dans les scénarios antérieurs. Le plan de prévention des risques multiples (PPRM), élaboré à l'époque, devient obsolète. Les modélisations hydrauliques, fondées sur des coefficients de marée, révèlent que les phénomènes d'inondation et de submersion peuvent se cumuler, menaçant directement la ZAC.

Vers un urbanisme transitoire et réversible

Face à ces constats, les élus décident une mise en pause du projet et engagent une étude complète du fonctionnement hydraulique de l'estuaire. L'ambition initiale d'un écoquartier se transforme alors en projet de renaturation et d'adaptation climatique. En partenariat avec le Conservatoire du littoral, la ville envisage désormais de reconverter la zone en espace d'expansion de la mer, c'est-à-dire un parc urbain inondable intégrant des solutions fondées sur la nature. Cette décision, inédite dans une logique d'aménagement, marque un changement d'échelle temporelle : penser la ville non plus à l'horizon de 15 ans, mais de 50 à 100 ans.

Dans cette perspective, c'est un scénario d'urbanisme transitoire qui est envisagé. La ZAC accueillera, jusqu'en 2060 environ, des logements étudiants et de jeunes actifs, des activités culturelles et des usages temporaires, avant une transformation progressive en parc inondable. L'objectif n'est plus la densification, mais la résilience écologique. Cette approche, fondée sur la flexibilité et la réversibilité, traduit une rupture profonde avec le paradigme du grand projet urbain des années 1990-2010.

Le pilotage politique de/dans l'incertitude

Toutefois, dans ce contexte, le pilotage politique est difficile. Les élus doivent agir "dans des cadres bercés par l'incertitude", où la connaissance scientifique évolue plus vite que les outils de planification. La collectivité engage un travail étroit avec l'État pour élaborer un Projet partenarial d'aménagement (PPA) intégrant les nouvelles données climatiques et hydrauliques.

La territorialisation des données du GIEC, opérée par un « GIEC Normand » associant scientifiques et collectivités, a permis d'alimenter le PLUi Habitat et Mobilité, révisé à la baisse (de 300 000 à 290 000 habitants projetés), traduisant une décroissance maîtrisée plutôt qu'une expansion continue. L'agglomération de Caen La Mer travaille aussi avec le cabinet de paysage PhytoLab à un plan-guide de l'ensemble de la vallée de l'Orne, afin d'intégrer les enjeux hydrauliques, écologiques et paysagers.

Débats : le projet comme processus d'apprentissage collectif

Les échanges qui suivent la présentation de Caen élargissent la réflexion à la place du projet urbain dans un monde incertain. Plusieurs intervenants, dont Laurent Devisme (professeur de sociologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Laboratoire AAU, référent scientifique POPSU Nantes), soulignent que la démarche caennaise représente un renversement paradigmatique. Plutôt que de maîtriser la nature, il s'agit désormais d'en accompagner les dynamiques. Le projet devient processus d'ajustement permanent plutôt que construction figée.

À travers ces deux cas, la question du récit métropolitain refait surface avec, d'un côté, le Grand Paris, marqué par la démesure et la fragmentation ; de l'autre, Caen, symbole d'une modération adaptative. Dans les deux cas, le modèle historique du grand projet urbain apparaît en crise. Le Grand Paris s'est construit en ignorant les leçons des grandes métropoles régionales, alors même qu'il en reproduisait certains outils (zones d'aménagement, opérateurs publics, grands concours). Les projets franciliens ont manqué de vision fédératrice et d'ancrage local, tandis que Caen illustre une voie alternative : celle d'un projet réversible, incrémental, articulé aux temporalités du vivant. À l'échelle locale, comment maintenir une ambition de projet lorsque les horizons de certitude se dissolvent ? La réponse de Caen consiste à faire du projet un support d'apprentissage collectif, combinant temporalités longues et expérimentations à petite échelle.

Les interventions finales soulignent que l'avenir du projet urbain réside moins dans la monumentalité que dans la capacité d'adaptation. Le grand projet urbain de demain devra intégrer la question du vivant, du climat et de la justice territoriale. Plutôt qu'un "grand projet total", il s'agira de composer des écosystèmes de projets interconnectés, articulant infrastructures, nature et usages dans une logique de transition.

TROISIÈME SÉQUENCE

Quelles nouvelles figures du projet urbain aujourd'hui et demain ?



Retrouvez l'enregistrement de cette séquence au lien suivant :
<https://youtu.be/42ObbG4bFL4>

Animation

Laurent Devisme, professeur de sociologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Laboratoire AAU, responsable scientifique POPSU Nantes

Si le Grand Paris et Caen révèlent les limites du modèle du Grand Projets Urbain, d'autres métropoles tentent d'inventer de nouvelles figures du projet urbain. Entre planification interterritoriale (Axe Seine), urbanisme du care (Marseille), réencastrement dans les technomilieus (Grenoble) et métropole du vivant (Nantes), se dessinent des chemins alternatifs pour penser la fabrique urbaine à l'heure des transitions. La discussion interroge les mutations de ce modèle, entre continuité et redéfinition. Assiste-t-on à la fin du « grand projet urbain » au profit d'un retour à la planification, d'un « post-projet » ou d'un « néo-projet » recentré sur le vivant et les interdépendances écologiques ?

Axe Seine : de la planification territoriale à l'économie décarbonée

Intervenants

Guillaume Cantillon, délégué général au Grand Paris et à l'Axe Seine de la ville de Paris

Jean Debrie, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Géographie-Cités, responsable scientifique POPSU Rouen et co-référent scientifique de l'interplateforme Métropoles Fluviales

Une gouvernance souple au service de la transition

Guillaume Cantillon présente l'*Entente Axe Seine* comme une structure récente initiée par Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole, autour du développement durable et de la transition économique des territoires fluviaux. Créée entre 2019 et 2022, cette entente intercommunale souple vise à coordonner les initiatives locales sans créer de nouvelle strate administrative, en privilégiant la mise en œuvre directe de projets. Les membres fondateurs ont été depuis rejoints par d'autres EPCI le long de la Vallée de la Seine. Trois principes structurent l'*Entente* :

- la fédération des maires au niveau des EPCI ;
- la non-institutionnalisation de la gouvernance ;
- le rôle de catalyseur de projets au service du développement durable.

Ce dispositif d'*Entente*, issu du Code général des collectivités territoriales, repose sur la coopération politique et la reconnaissance mutuelle entre les exécutifs locaux. Malgré des divergences politiques (sur la place de l'industrie ou la reconversion des sites portuaires), l'*Entente* incarne un modèle de gouvernance souple et coopératif. Les projets soutenus illustrent une volonté de relier écologie, économie et culture via des études sur la logistique fluviale et la réindustrialisation, via le développement d'une alimentation durable et d'un tourisme décarboné (« Destination Seine »), ou encore via la valorisation du patrimoine paysager. Cette initiative, encore fragile, interroge la continuité politique après 2026 et la possibilité de stabiliser un récit commun à l'échelle de la vallée de la Seine.

Du récit de la ville-monde au récit de la transition

Jean Debrie prolonge cette réflexion en identifiant quatre axes d'analyse : le changement de paradigme de la planification, les modalités politiques, les termes de la transition écologique et la question démocratique.

Il souligne que le récit de l'Axe Seine est ancien — du XIX^e siècle aux travaux de l'AIGP en 2010 — mais qu'il a glissé d'un imaginaire de la « ville-monde » à un récit de la « transition ». Les agences d'urbanisme ont documenté cette évolution, traduisant une bascule des enjeux d'attractivité vers ceux de la soutenabilité.

La planification du fleuve révèle toutefois des impensés écologiques. Si les enjeux énergétiques et industriels sont fortement intégrés, la biodiversité reste marginalisée. Sur le plan institutionnel, la gouvernance du fleuve demeure éclatée entre acteurs publics, gestionnaires et opérateurs économiques (ports, HAROPA), dont les logiques divergent. La construction d'une gouvernance intégrée reste difficile, alors même que les projets fluviaux sont porteurs de contradictions (réindustrialisation vs préservation) qu'il conviendrait de pouvoir identifier et hiérarchiser collectivement. Enfin, la dimension démocratique se renforce à travers l'émergence de collectifs citoyens questionnant la légitimité de ces projets et la participation des habitants aux choix d'aménagement.

Marseille : de la nouvelle vitrine à la qualité des usages pour faire centralité

Intervenante

Perrine Prigent, élue, adjointe patrimoine et ville résiliente à la ville de Marseille, en charge du PPA, de la SPLA-In et de la politique des espaces publics

L'héritage d'Euroméditerranée et le tournant du PPA

Pour cette élue municipale, Marseille propose un autre visage du projet urbain contemporain, fondé sur la proximité, la sobriété et la justice sociale. Dans un contexte marqué par la pauvreté et la vulnérabilité climatique, Marseille repense son modèle de développement. L'héritage d'Euroméditerranée, opération emblématique de requalification du centre et du front portuaire, est confronté à un tournant. L'État se désengage partiellement en 2010, recentrant les EPA sur la rentabilité économique.

Parallèlement, la ville conduit le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du centre-ville, à l'issue des effondrements de la rue d'Aubagne. Ce projet, d'une durée de quinze ans, vise à réhabiliter un centre paupérisé en combinant interventions sociales, patrimoniales et environnementales. La démarche se distingue par une approche « hospitalière », centrée sur la qualité d'usage, la concertation et l'attention au vivant.

L'urbanisme du care et de la co-construction

L'urbanisme marseillais met l'accent sur les espaces publics — fraîcheur, renaturation, hospitalité — et sur une gouvernance partenariale (ville, métropole, État, associations, professionnels). Les démarches participatives (« Prenez place », « Rue des enfants ») traduisent un renouvellement des modes d'intervention, à la croisée du "care spatial" et de la co-construction.

Le projet urbain doit rester social et inclusif. Il doit reposer sur des dispositifs publics déclencheurs, sans exclure les partenariats privés. Cette articulation d'échelles et d'acteurs apparaît comme une réponse aux contraintes financières et temporelles, mais aussi comme un modèle d'urbanisme transitoire, compatible avec la transition écologique.

Grenoble : composer avec les technomilieus

Intervenant

Charles Ambrosino, professeur à l'Université Grenoble Alpes, UMR PACTE, responsable scientifique POPSU Grenoble

Un territoire cyborg : trois siècles d'anthropisation

La question de l'eau est au cœur des travaux de la plateforme de la plateforme grenobloise, dans le contexte de la refonte de l'agir métropolitain en période de transition. Grenoble constitue un exemple particulièrement révélateur de ce que Charles Ambrosino nomme les « technomilieus », façonnés par des machines autant que par des humains et du vivant, comme une sorte de « territoire cyborg ». Cette plaine se situe en effet à la conjonction de trois vallées, le secteur nord-est étant lié à l'Isère. Il constitue un « cône de déjection », là où s'épanche la rivière lorsqu'elle est en crue. Les rivières existent toujours, mais ce sont désormais des traits bien corsetés et maîtrisés. Depuis la période moderne, l'urbanisation de cette plaine grenobloise s'est déployée sur les espaces gagnés sur l'eau.

Deux urbanismes en tension

La grande crue meurtrière de l'Isère de 1740 illustre une époque où le « chevelu hydrographique » faisait une quarantaine de kilomètres. L'urbanisation s'était alors mise à flanc de coteau. Aujourd'hui, avec le projet Isère Amont, la métropole dispose de champs d'inondation contrôlés qui protègent le centre-ville ; cette approche n'évite pas l'inondation mais contrôle son débit. Il s'agit de l'urbanisme des macro-systèmes hydrauliques.

Le projet European 17 sur la plaine de l'Isère propose un urbanisme des macro-systèmes écologiques sur la plaine du Grésivaudan. Cette dualité révèle deux approches distinctes :

- **d'un côté, le prolongement de l'anthropocène** avec l'idée de maîtrise des milieux et leur réduction à des systèmes abstraits et mécaniques (figure du Lion) ;
- **de l'autre, un fonctionnement écologique fantasmé** car artificiel (la rivière Serpent de l'Isère).

Du désencastré au réencastré métropolitain

L'agir métropolitain des années 2000 s'est désencastré de ses milieux pour maîtriser l'accès aux capitaux et à l'attractivité. Le nouvel agir métropolitain consisterait à se réencastrer dans ces milieux.

L'image de 1962 présente le plan de Bernard qui met en mouvement ce que pourrait être le projet intercommunal grenoblois, visant à « restituer ainsi le charme de la rivière domestiquée » avec un lac pour l'Isère et un pour le Drac. Grenoble, métropole jeune (années 2000), formalise son projet à travers plusieurs études (2014, 2021), marquées par la présence notable des paysagistes, notamment dans le plan guide de la polarité « boucles de l'Isère » du GAM (2024).

Depuis 10 à 15 ans, des efforts sont déployés pour caractériser le milieu. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comprend quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques : paysages et biodiversité, risques et résilience, climat, et qualité de l'air. Chacun de ces documents constitue un travail de caractérisation des aléas, représentant un signal faible mais réel de caractérisation du milieu.

Méthode : énonciation collective d'un territoire cyborg

Un *polder* constitue un territoire habité qui tient grâce aux digues. La compilation des grands projets grenoblois renvoie aux tentatives de maintenir un polder (berges, etc.). Or, l'eau est également présente sous nos pieds. Les conflits autour du partage de l'eau sont visibles dans la ville, notamment à travers la controverse socio-technique autour de la production des puces (nécessitant de l'eau chimiquement pure) et les besoins d'usage pour l'eau potable. L'agir métropolitain doit composer avec une solidarité intercommunale (du Voironnais) et l'attractivité (Inovallée).

Nantes : de l'Île de Nantes à la métropole du vivant

Intervenant

Mathieu Baradeau, directeur de la Mission Coordination Animation Transformation, Nantes Métropole

À Nantes, la continuité entre les mandats de Jean-Marc Ayrault et Johanna Rolland illustre une trajectoire progressive de transformation : du « grand projet » structurant (Île de Nantes) à la mise au centre de la nature et du vivant comme principes directeurs. Le « grand débat sur la Loire », puis la « convention citoyenne post-Covid », ont ancré la question écologique et participative dans la fabrique métropolitaine.

Le vivant comme acteur politique et spatial

La nature n'est plus seulement un décor ou un espace aménagé, mais devient un acteur politique et spatial : la « métropole du vivant » émerge comme horizon collectif. Ce tournant s'accompagne d'une redéfinition des objectifs de production urbaine (moins de densité, plus de végétalisation, ZAN, sobriété des ressources) et d'une interrogation sur le rôle du projet urbain dans un contexte de contrainte économique. L'enjeu est désormais de concevoir des projets "démonstrateurs", intégrant la biodiversité, l'eau et la participation citoyenne, tout en maintenant une cohérence métropolitaine.

Le plan guide comme outil évolutif

Les échanges avec la salle rappellent l'importance du "plan guide" – notamment celui de l'Île de Nantes – comme outil de coordination évolutif, témoin d'une histoire longue du projet urbain en France, aujourd'hui confrontée à la nécessité de repenser la robustesse et la capacité d'adaptation des projets face aux crises climatiques et sociales.

Conclusion de la séquence

Cette séquence met ainsi en lumière un glissement paradigmatique majeur : le projet urbain, longtemps associé à la performance métropolitaine, tend aujourd'hui à devenir un instrument de régénération écologique, de justice territoriale et de gouvernance partagée. Les figures émergentes du projet – Axe Seine, Marseille, Nantes, Grenoble – incarnent autant de tentatives d'ajustement des formes, des temporalités et des récits de l'aménagement.

QUATRIÈME SÉQUENCE

Discussion transversale, mise en perspective et ouverture



Retrouvez l'enregistrement de cette séquence au lien suivant :
<https://youtu.be/XatjPMxOMLk>

Réaction du grand témoin international : Milan, du grand projet à la justice spatiale

Intervenant

Sandro Balducci, professor of Planning and Urban Policies at Politecnico di Milano

Sandro Balducci souligne quatre convergences majeures entre les expériences françaises et italiennes. D'abord, **le grand projet urbain n'est plus une stratégie centrale**, pour des raisons économiques, politiques et climatiques, mais aussi en raison d'un déplacement de l'attention publique, moins focalisée sur la compétition et davantage sur la transition, le logement et les inégalités. Ensuite, **un élargissement d'échelle s'opère** : du projet urbain aux processus d'urbanisation régionaux ou nationaux (Grand Paris, Axe Seine). Troisièmement, face à l'imprévisibilité, les plans directeurs rigides cèdent la place à **des formes de planification plus informelles et coopératives**, mieux adaptées au changement et à l'incertitude. Enfin, **une convergence intellectuelle** se dessine autour de l'idée de valoriser le « lieu » comme point de départ pour redéfinir les relations entre humains et non-humains — le « retour au terrestre » de Bruno Latour, la perspective biorégionale de Jeremy Rifkin — approches qui correspondent davantage aux projets présentés l'après-midi qu'aux grands projets urbains du passé.

L'expérience milanaise : la crise d'un modèle

Milan, ville emblématique des grands projets de reconversion industrielle — Bicocca (ex-usine Pirelli), Porta Nuova (nouvelle skyline), entre autres — est confrontée aujourd'hui elle aussi à un épuisement de ce modèle du grand projet urbain. La plupart des projets actuellement en cours sont, à bien des égards, des héritages du passé qui peinent à trouver leur justification.

Le réaménagement des emprises ferroviaires désaffectées, des « cicatrices urbaines » que la branche immobilière des Ferrovie dello Stato [SNCF italienne] a tenté de valoriser selon des logiques conventionnelles, visait essentiellement à privatiser ce qui était à l'origine du foncier public, en promettant en contrepartie quelques bénéfices collectifs. La reconversion du site de l'Expo 2015, qui a nécessité d'importants investissements publics, a peiné à trouver de nouveaux usages jusqu'à ce que des financements nationaux supplémentaires facilitent la création d'un pôle technologique (*Human Technopole*), la relocalisation d'une grande université et des conditions extrêmement favorables pour les investisseurs internationaux (baux de 99 ans). Le projet Santa Giulia, lancé il y a trente ans, malgré les contributions d'architectes renommés (Foster, etc.), n'a jamais réussi à se concrétiser au bon moment et a connu des renégociations, réductions et repositionnements de marché successifs.

Dans tous ces cas, la faisabilité des grands projets dépend massivement d'interventions publiques substantielles — une relance artificielle de projets qui peinent à justifier leur raison d'être. Comme pour l'Expo, les premières réalisations dans les zones ferroviaires et à Santa Giulia sont désormais liées à des événements publics tels que les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 (village olympique, patinoire, etc.).

Les causes structurelles de la crise

Le contexte économique mondial explique ces difficultés : crise de 2008-2012, COVID-19, guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, et l'instabilité internationale qui en résulte. Le promoteur australien Lendlease, qui avait massivement investi sur les sites de l'Expo et de Santa Giulia (les plus grandes friches de la ville), a décidé de se retirer des investissements européens pour se recentrer sur l'Australie.

L'impact du COVID-19 a été particulièrement dur sur les projets de bureaux. Le modèle de travail a basculé avec le télétravail, laissant de nombreux immeubles de bureaux sous-utilisés. Les nouveaux projets font face à l'incertitude, tandis que des développements comme les tours *CityLife* sont désormais réoccupés par les entreprises mêmes qui les avaient construites. Le e-commerce a profondément affecté le commerce de détail, à petite comme à grande échelle. À Milan comme dans d'autres villes européennes, les grands centres commerciaux ferment ou sont en difficulté, et de nouveaux projets commerciaux restent suspendus, même après d'importants investissements en infrastructure. Le cas de *Westfield Milano Segrate*, autrefois prévu comme le plus grand centre commercial d'Europe, en témoigne : plus de 150 millions d'euros ont été dépensés en infrastructure avant la suspension du projet.

En somme, **la composition classique des grands projets – centres commerciaux, bureaux, équipements, logements – a perdu deux de ses piliers essentiels**. Si l'intérêt résidentiel persiste, celui-ci fait également face à des défis. À Milan, la prise de conscience d'une crise du logement s'accroît, mais la pénurie concerne le logement locatif abordable, et non les segments moyen-haut de gamme – qui continuent d'attirer les acheteurs italiens et les fonds d'investissement, mais ne répondent pas à l'un des besoins fondamentaux de la ville : le logement des travailleurs essentiels qui soutiennent sa vitalité et son fonctionnement.

Vers de nouvelles stratégies : échelles multiples et justice spatiale

En conséquence, les grands projets de transformation urbaine peinent désormais à se concrétiser, nécessitant (re)phasage, réduction d'échelle, et une diversification dans les acteurs et les usages. Ces interventions doivent répondre à des demandes moins rentables mais socialement vitales, longtemps négligées. L'investissement public dans la relance de grands projets en difficulté est de plus en plus contesté au regard des questions fondamentales de **justice spatiale**.

Il est significatif que l'administration municipale ait adopté le modèle *Reinventing Cities*, promu par le réseau C40, inspiré de l'exemple parisien *Réinventer Paris*. Ce modèle favorise des consortiums établis en amont des projets, associant concepteurs, promoteurs, associations et entreprises locales. Après une expérimentation portant sur quatre sites, Milan a lancé trois éditions supplémentaires, couvrant environ 14 sites. Ces projets à échelle moyenne ou petite cherchent à traiter en amont les mêmes problèmes de faisabilité et de pertinence où les grands projets ont souvent échoué.

Par ailleurs, la ville souhaite traiter le logement abordable – avec un objectif de 10 000 unités – en rendant disponible du foncier municipal, malgré la difficulté de le faire dans un tissu urbain déjà saturé. Les autorités publiques réduisent leur échelle d'intervention, s'éloignant de paradigmes de planification obsolètes axés sur l'extraction de valeur des grands projets. Elles se concentrent plutôt sur des zones d'étude locales et des initiatives de quartier visant à améliorer la qualité urbaine à petite échelle, où les énergies locales peuvent également contribuer.

Conclusion : un double changement d'échelle

À Milan comme en France, **l'ère du grand projet urbain semble avoir atteint un tournant**. Le succès futur de la ville semble moins lié à des interventions massives qu'à la capacité de répondre aux défis contemporains majeurs – logement, transition écologique, changement climatique et justice spatiale – à une échelle urbaine plus large et non centralisée. La concentration des grands projets dans le centre-ville a produit des effets négatifs : congestion, conflits entre résidents et usagers, hausse des prix, pollution et négligence de la planification à l'échelle de la ville réelle : la région urbaine.

Les défis contemporains clés — de l'accessibilité au logement à la durabilité environnementale — ne peuvent être traités uniquement à l'échelle de la ville centrale. **Deux changements parallèles sont nécessaires** : hausser le regard vers l'échelle de la région urbaine, et baisser le regard pour répondre aux demandes de proximité. Ni l'une ni l'autre de ces approches ne s'aligne avec la logique des grands projets urbains d'hier.

Mise en perspective avec le programme *POPSU Transitions*

Intervenante

Marie-Christine Jaillot, CNRS, coordinatrice des responsables scientifiques nationaux de *POPSU Transitions*

Trois basculements structurels émergent de cette journée d'échanges

Le premier concerne **la temporalité du projet urbain**. Alors que les grands projets urbains des années 1990-2010 s'inscrivaient dans des horizons de 15 à 30 ans, les contraintes climatiques imposent désormais de penser à l'échelle du siècle (Caen) ou de composer avec l'échelle des cycles naturels (Grenoble, Axe Seine). Cette dilatation temporelle déstabilise les outils traditionnels de la planification et appelle de nouveaux formats d'action : projets réversibles, scénarios adaptatifs. Le séquençage historique des grands projets urbains qui a été proposé mérite par ailleurs d'être rediscuté et affiné. Des grands projets de rénovation urbaine contestés marqués par la destruction de quartiers anciens aux fins de « modernisation » de la ville, à l'émergence d'un nouveau cycle articulant habitabilité, durabilité et transition, les grands projets urbains évoluent. Par ailleurs, un type de grand projet urbain a été totalement absent des échanges, celui qui a porté sur la transformation des grands quartiers populaires inscrits dans la « politique de la ville », des grands projets de ville (GPV) à la fin des années 1990 aux programmes de rénovation urbaine (PRU) : l'analyse de leurs effets sociaux — retour ou non à une « mixité sociale » — demeure d'actualité. Aujourd'hui, ces dispositifs sont réinterrogés à l'aune des enjeux écologiques, et les « petites métropoles » cherchent encore à concilier transition et attractivité.

Le deuxième basculement est **épistémologique**. Le grand projet urbain n'est plus conçu comme un modèle stable à reproduire, mais comme **un processus expérimental, ouvert, en capacité à s'adapter à l'incertitude qui caractérise plus que jamais le monde d'aujourd'hui**. Ce changement suppose de nouveaux savoirs, de nouvelles expertises et une réorganisation de l'action publique. La « renaturation » ne se réduit pas à un simple verdissement : elle exige une transformation systémique des échelles d'action (prise en compte par exemple de celle du bassin versant), des finalités de l'aménagement et des modalités d'intervention. À Marseille, elle s'incarne dans une approche qui porte attention au « care » urbain et au bien-vivre. À Grenoble, elle se manifeste dans le réencastrement de la métropole dans son environnement physique et écologique. À Nantes, elle prend la forme de la "métropole du vivant", où les composantes de « nature » deviennent sujets, à l'instar de l'expérience du « parlement de la Loire ». L'ensemble de ces transformations témoigne d'un moment de recomposition stratégique et narrative encore inachevé, où le projet urbain cherche encore ses nouvelles figures et ses nouveaux récits.

La troisième bascule concerne **la gouvernance et la légitimité**. La complexité croissante de la gouvernance territoriale, illustrée par l'Axe Seine, voit émerger des acteurs nouveaux (ports, syndicats agricoles, agences de l'eau, collectifs citoyens). Les termes utilisés pour de coopération et de dialogue pour caractériser cette complexification traduisent l'émergence d'une diplomatie de l'interterritorialité qui, loin de la figure candide de l'horizontalité et la symétrie des rapports, masque parfois des rapports de force sous-jacents. Autre constat qui ouvre sur un enjeu démocratique central, celui de la montée en puissance de formes d'intervention citoyenne, directes et « irruptives », qui

dépassent les cadres institutionnels et les modalités « classique » de la démocratie participative. Elles révèlent une exacerbation des tensions entre la légitimité que les élus tirent de leur élection et des mobilisations locales étayées par d'autres registres de légitimité (comme dans le cas de l'A69). Mais aussi, entre expertise technique et savoirs d'usage, entre grands récits métropolitains et demandes locales. Les « nouveaux » projets urbains devront reposer sur de nouvelles formes de légitimité négociées.

Enfin, un quatrième enjeu, de nature territoriale, émerge des discussions : celui des espaces périurbains, longtemps disqualifiés et considérés comme de la « non ville », peu sujets à « projet urbain ». Ils sont désormais devenus stratégiques dans la fabrique urbaine, à l'heure des transitions. C'est sans doute là que se joue une partie du devenir des villes. Dès lors, la question des solidarités territoriales (ville-campagne, amont-aval, production-préservation) s'impose comme une dimension structurante du projet urbain de demain.

Présent	Fonction	Plateforme
Pierre Allorant	Université d'Orléans	POPSU Berry
Renaud Le Goix	Université Paris Cité	responsable scientifique national POPSU Transitions
Hessam Khorasani Zadeh	Université de Lille	POPSU Lille
Marie-Christine Jaillet	CNRS	coordinatrice des responsables scientifiques nationaux POPSU Transitions
Rémy David	Nantes Métropole	POPSU Nantes
Hélène Dang vu	Université Gustave Eiffel	POPSU Grand Paris
Mathieu Baradeau	Nantes Métropole	POPSU Nantes
Julien Aldhuy	Université Paris Est Créteil	POPSU Grand Paris
Alix Dumont	Société des grands projets	
Tanguy Le Goff	Institut Paris Region	
Bruno Magnier	Grenoble-Alpes Métropole	
Robin Luret-Cavada	Société des grands projets	
Nathalie Duhamel	CDC Banque des Territoires Île-de-France	
François Menard	PUCA	
Daniel Béhar	École d'urbanisme de Paris	POPSU Grand Paris
Claire Aragau	École d'Urbanisme de Paris	POPSU Grand Paris
Tigrane Boccara	Architecte urbaniste ERE	
Olivia Barbet-Massin	Olivia Barbet-Massin Edition	
Shakiba Jafari	Sorbonne Université	
Caroline Werkoff	président de Sphère Publique	
Marie-Christine Vatov	rédactrice en chef de Traits urbains	
Reece Fisher	Université Gustave Eiffel, LVMT	
Nathalie Bruant-Serac	directrice d'étude AGAM	POPSU Aix Marseille
Emmanuelle Sibue	Métropole de Lyon	
Bernard Landau	Architecte urbaniste, corédacteur du livre <i>Pour en finir avec le petit Paris</i>	
Céline Bonhomme	Ministère de la transition écologique, sous-directrice de l'aménagement durable	
Gülce Telli	Lab'Urba	
Adela Hamcho	Chaire Arpenter / Lab'URBA	POPSU Grand Paris
Simon Ronai	directeur du bureau d'études Orgeco	
Florent Turck	directeur opérationnel LOD/LOMA/NOVAPOLE	
Emmanuel Rouede	DGS Ville de Grenoble	membre du Conseil stratégique de POPSU Transitions
Erwan Mahe	Ville de Grenoble, responsable service études urbaines et patrimoine	
Anaëlle Motta	Métropole du Grand Paris	
Philippe Grand	IGEDD, HACS	
Fabien Riera	Géoarchitecture-Université Bretagne Ouest	POPSU Brest

Présent	Fonction	
Myriam Benzaira	GIP EPAU	
Sophie Carré	PUCA	
Jean-Sébastien Auvourel	France urbaine	
Paul Guinard	Métropole du Grand Paris	POPSU Grand Paris
Christine Azankpo	co-président de la Coordination Nationale des Conseils de Développement	
Edouard Lacamp	GIP EPAU	
Nabil Selsaf	Métropole du Grand Paris	
Brigitte Guigou	Institut Paris Region	
Aliénor Heil	Institut Paris Region	
Yves Lemaire	membre du Conseil de développement Métropole du Grand Paris	
Pauline Herold	Université Paris Panthéon Assas	
Lucie Renou	AURAN	POPSU Nantes
Antoine Loubière	Comité d'histoire de la politique de la ville	
Léo Landau	membre du Conseil de développement Métropole du Grand Paris	
Catherine Maumi	ENSA Paris La Villette	membre du Conseil stratégique POPSU Transitions
Simon Ronai	directeur Orgeco	
Marie Hélène Gay-Charpin	ENSA Clermont-Ferrand	
Ricky Chalal	élu citoyen à la Métropole du Grand Paris	
Jan Matis Jurgensen	Institut Paris Region	
Anne-Flore Rouillon	Métropole du Grand Paris	
Mélody Bertin	Métropole du Grand Paris	
Nelly Puiroux	Métropole du Grand Paris	
Étienne Horesnyi	Métropole du Grand Paris	
Mélissa Dauber	Métropole du Grand Paris	
Éloïse Picot	Leonard	
Urbain Sourdat	Métropole du Grand Paris	
Benjamin Leblanc	Métropole du Grand Paris.	
Mélanie Planells	Métropole du Grand Paris	
Natacha Peraud	Sphère Publique	
Astrid Gaillard	Ville de Paris	
Sandra Chopin	Métropole du Grand Paris	



Les cahiers POPSU et suppléments de Libération en mars 2024. Crédit photo : Marcella Barbieri

LE PROGRAMME *POPSU Transitions*

Lancé par le GIP EPAU en 2023, dans la continuité de *POPSU Métropoles*, *POPSU Transitions* est un programme de recherche-action national. Il rassemble 23 plateformes territoriales associant élus, acteurs, et chercheurs pour observer, documenter et accompagner les chemins de la transition socio-écologique des grandes villes françaises.

L'urgence climatique oblige à la mise en œuvre de politiques ambitieuses qui requièrent une transformation qui croise ruptures radicales et évolutions maîtrisées et négociées. Il s'agit donc de décrire ces mutations, de les expliquer et de les comprendre pour mieux les construire.

Six principes guident *POPSU Transitions* :

Une conception systémique des transitions

Les transitions ne concernent pas uniquement l'urgence écologique, elles doivent s'appréhender de manière systémique, en mettant en jeu les questions sociales, numériques, économiques, politiques, culturelles et d'aménagement.

Le pari interterritorial

Afin de rompre avec l'opposition entre « grandes » et « petites » villes, *POPSU Transitions* engage des recherches à l'échelle des grands territoires. Ainsi, les collectivités membres du programme sont des métropoles, des grandes villes moyennes et leurs agglomérations, ainsi que des territoires associant plusieurs villes et leurs environnements. Les périmètres de travail débordent systématiquement les frontières administratives pour s'inscrire dans des systèmes territoriaux larges. Le programme s'enrichit de l'arrivée d'une dizaine de nouvelles plateformes, élargissant la palette des situations territoriales.

La pluridisciplinarité

Des approches associant enquêtes qualitatives et approches statistiques et quantitatives favorisent le décloisonnement entre disciplines et l'association entre sciences sociales de l'urbain, sciences de l'environnement et sciences de l'ingénieur.

Un soutien aux jeunes chercheurs

Engagé dans la promotion d'une nouvelle génération de chercheurs en études urbaines, *POPSU Transitions* renforce son programme doctoral en développant des conventions CIFRE en partenariat avec la Chaire Arpenter animée par le GIP EPAU et Léonard.

Un programme multi-partenarial

Le programme bénéficie du soutien de partenaires institutionnels publics : la DGALN et le PUCA, l'ADEME, l'Institut de la Recherche de la Caisse des Dépôts, France Urbaine, Intercommunalités de France, la Fédération nationale des agences d'urbanisme et la Coordination nationale des conseils de développement.

La valorisation des résultats

Les travaux sont valorisés par la publication des Cahiers POPSU (éditions Autrement), des films sous la forme de webséries produites par l'agence CAPA, des événements scientifiques, des manifestations « grand public » et des séminaires avec les services et les élus, aux échelles nationale et locale.



LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
**L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains**

popsu.archi.fr

 **@popsu_programme**

 **popsu**

 **POPSU-Programmes**

Tour Séquoia - 1 place Carpeaux
92800 Puteaux
epau.archi.fr

CONTACT

Guillaume Lacroix, directeur du programme *POPSU Transitions*
guillaume.lacroix@developpement-durable.gouv.fr

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES DE L'ATELIER NATIONAL

Xavier Desjardins, professeur en aménagement et urbanisme, Sorbonne
Université, Médiations

Gilles Pinson, professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux, CED

Daniel Béhar, professeur émérite d'urbanisme, École d'urbanisme de Paris

CHAIRE
D'AMÉNAGEMENT
**le GRAND
PARIS**

